

POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE DES ÉTUDES LITTÉRAIRES FRANCOPHONES

FRANÇOIS PROVENZANO
Université de Liège / F.R.S.-FNRS
francois.provenzano@ulg.ac.be

Résumé

Depuis quelques années, les “études littéraires francophones” se sont implantées dans le paysage académique international. Le présent article se propose de revenir sur quelques aspects de ces développements, en soutenant l’hypothèse qu’ils ont d’abord participé à l’élaboration d’une représentation de la “littérature francophone” conforme au projet d’une “Francophonie” diplomatique, pour ensuite ambitionner une performance inséparablement théorique et politique, notamment par le biais du “modèle gravitationnel” et du paradigme postcolonial. Le reflux de la position de surplomb qui caractérisait ces approches nous conduit enfin à interroger les nouvelles formes de politisation des études littéraires (chez Stanley Fish et Yves Citton), en mettant l’accent sur le fonctionnement rhétorique et idéologique des discours sur la littérature.

Abstract

During the past decades, francophone literary studies emerged on the international academic field. This paper aims to look back at a few aspects of these developments. Our hypothesis is that these studies first contributed to build a representation of “francophone literature” very close to the diplomatic “Francophonie” project, then tried to perform both theoretically and politically (our examples will be the “gravitational model” and the postcolonial paradigm). The reflux of the “overlooking position” which defines these approaches brings us to question the new ways to commit literary studies with politics (in Stanley Fish and Yves Citton), by focusing on the rhetorical and ideological operations in the discourses about literature.

Mots-clés: Études francophones, Politique des études littéraires, Théorie littéraire, Histoire de la Francophonie

Keywords: Francophone studies, Politics of literary studies, Theory of literature, History of Francophonie

Introduction

Le propos que nous développerons dans les pages qui suivent portera principalement sur le statut des études francophones, dont la situation par rapport aux traditionnelles études françaises est, comme on le sait, parfois problématique. Il s'agira d'interroger ce statut selon les grands axes proposés par l'intitulé de ce dossier d'articles, à savoir les "performances" et le "développement" qu'on peut reconnaître à un domaine tel que celui des "études francophones".

Cependant, le point de vue privilégié se voudra métacritique: quelles "performances" attend-on exactement des "cultures littéraires"?; quel "développement" peut-on légitimement leur attribuer?; quels sont, en réalité, les acteurs de ces performances et de ce développement? mais surtout: pourquoi parle-t-on de "performances" et de "développement" à propos des "cultures littéraires"? Autrement dit: quels sont les présupposés d'un discours utilisant un tel vocabulaire à propos des "cultures littéraires"? et est-il légitime que les spécialistes de littérature se posent ces questions, dans ces termes-là?

L'exposé qui suit ne prétend pas apporter des réponses à ces questions, mais simplement, à partir du cas des études francophones, ébaucher — trop rapidement — le cadre dans lequel elles peuvent prendre sens. Ultiment, il s'agira de défendre l'idée d'une approche métacritique comme condition d'une nouvelle prise politique des études littéraires sur leurs objets.

Études francophones: développement

La question du "développement" des études francophones peut paraître vite réglée: oui, les études francophones sont en plein développement et plusieurs indices le prouvent, comme la publication toujours croissante d'ouvrages de référence sur le sujet. Il n'empêche qu'on peut se demander ce qui a provoqué ce développement, ou ce qui l'a encouragé.

La première réponse, qui paraît évidente, consiste à invoquer le développement de l'objet même de ce domaine d'études, à savoir les "littératures francophones". Or, on peut soutenir l'hypothèse inverse, qui considère que les "littératures francophones" ne constituent pas un objet donné et attesté par l'histoire littéraire, mais bien au contraire une construction des "études francophones" elles-mêmes qui, parmi d'autres facteurs, ont contribué à imposer cet objet dans l'univers des représentations collectives.

À partir de quand y a-t-il une "littérature francophone"? Selon quels critères évaluer l'émergence d'un tel ensemble dans le paysage littéraire mondial? Le scénario traditionnel — ou "scénario romantique" — qui permet de comprendre la genèse de la plupart des grands ensembles littéraires nationalisés, ne peut évidemment être convoqué ici: nulle "Nation

francophone” ne constitue le soubassement à la fois spirituel et politique commun sur lequel s’érigerait un monument littéraire présenté comme linguistiquement spécifique et relativement cohérent par rapport à son socle anthropologique¹. Bien que plusieurs stratégies discursives ont été mises en place pour doter la “francophonie littéraire” d’un grand récit semblable au scénario romantique canonique², les faits de l’histoire littéraire interdisent de penser sur ce mode-là l’apparition d’une “littérature francophone”.

Quels sont ces faits? Comme toujours, il est très difficile de répondre à cette question en faisant abstraction des filtres discursifs successifs qui, en livrant chacun leur version de l’histoire, ont contribué à façonner plusieurs représentations efficaces de la “francophonie littéraire”. Disons simplement que les divergences et les flottements constatés dans l’élaboration de ces grands récits indiquent à suffisance que la base historique sur laquelle ils se fondent est loin d’être solide et, en tout cas, n’impose pas l’évidence d’une “littérature francophone” bien identifiable par son panthéon et son système de valeurs spécifiques.

Si l’on déplace la question sur le plan strictement institutionnel, force est de constater également la carence d’un cadre organisationnel spécifique, à chacun des stades de la chaîne de production littéraire. Le personnel est totalement dispersé géographiquement et socio-historiquement; les maisons d’édition relèvent soit d’une sphère strictement locale, soit de la sphère française; les instances de consécration sont, elles aussi, dépendantes de l’économie symbolique hexagonale. C’est en fonction de ce type de constats que Pascale Casanova, dans son ouvrage de géopolitique littéraire mondiale, renonce à identifier une quelconque “francophonie littéraire” dans la “République mondiale des lettres”: “la politique dite de la francophonie ne sera jamais qu’un pâle substitut politique de l’emprise que Paris exerçait (et exerce encore pour une part) dans l’ordre symbolique.” (Casanova, 1999: 174).

L’examen institutionnel fait échouer toute tentative d’isoler un ensemble littéraire “francophone” en tant qu’entité socio-historique spécifique empiriquement attestée. Néanmoins, ce constat n’interdit nullement d’essayer de rendre raison, en théorie, des principes de structuration interne et externe de cet espace, éventuellement pour mettre en évidence tout ce qui rend problématique sa constitution en tant qu’entité littéraire institutionnalisée: cette démarche peut consister, comme Pierre Halen (2001) invite à le faire, à s’intéresser aux données infrastructurelles comparables de chacune des zones littéraires “francophones”, ou à conceptualiser les rapports de dépendance à la France, ou enfin à étudier les modes de sublimations littéraires de ces rapports de dépendance³. Il nous semble

¹ Sur ces questions, voir Thiesse, 2001.

² Voir par exemple Senghor, 1962; Deniau, 1983; Tétu, 1987.

³ Pour ne citer que les travaux les plus représentatifs de chacune de ces voies de recherche: Aron, 2001; Denis et Klinkenberg, 2005: 45-63; Moura, 1999; Beniamino, 1999; Combe, 1995.

opportun de distinguer ce terrain d'investigation théorique du repérage socio-historique de l'objet qui, dans le cas de la "francophonie littéraire", débouche sur un constat d'inexistence.

Demeure alors la question: par quelles voies la "francophonie" s'est-elle ménagée une place dans l'histoire littéraire mondiale? Ses modes de visibilité les plus saillants – ceux qui touchent à la consécration des auteurs – sont, on l'a dit, majoritairement associés à l'institution littéraire centrale. La seule véritable distinction qui correspondrait aux contours d'une "francophonie littéraire", le "Grand Prix de la Francophonie", créé en 1986, est décerné par l'Académie française⁴. Plus ponctuellement, l'appareil consécraire hexagonal ménage une place aux auteurs des périphéries; mais encore faut-il que ceux-ci soient identifiés comme tels et non simplement assimilés à l'institution dominante⁵. Ainsi, par exemple, lorsque *Le Monde* signale l'attribution du Prix Fémina à Françoise Mallet-Joris, le quotidien ne fait aucune mention de la nationalité belge de l'auteur⁶. Deux ans plus tard, le Roumain Vintila Horia, lauréat du Goncourt, est présenté par le même journal comme un "écrivain étranger d'expression française"⁷. Il faut attendre la décennie suivante et le couronnement du Vaudois auteur de *L'Ogre*, pour voir apparaître le label "francophonie", qui "a joué, certes, en faveur de Jacques Chessex"⁸. Suivront, pour le Goncourt, l'Acadienne Antonine Maillet (*Pélagie-la-Charrette*, 1979), le Marocain Tahar Ben Jelloun (*La Nuit sacrée*, 1987), le Martiniquais Patrick Chamoiseau (*Texaco*, 1992), le Libanais Amin Maalouf (*Le Rocher de Tanios*, 1993)⁹.

Deux remarques s'imposent quant à ce panthéon "francophone". Premièrement, comme l'analyse très justement Pascale Casanova (1999: 173), "lorsque les grands prix nationaux étendent leur juridiction à des auteurs issus de l'ex-Empire colonial (au titre de la francophonie ou du Commonwealth), les consécractions sont en quelque sorte triplement hétéronomes: soumises aux critères commerciaux, aux normes nationales et aux préoccupations néo-coloniales". Le capital symbolique des auteurs "francophones" consacrés émane donc moins de la régulation interne d'un ensemble littéraire (relativement)

⁴ Notons en passant que ce prix reflète une conception très élargie du littéraire – on trouve, parmi les lauréats, l'astrophysicien Hubert Reeves, les hommes politiques Abdou Diouf et Bronisław Geremek, ou encore le prêtre Léon-Joseph Suenens –, qui correspond assez bien à l'idée d'une "Weltanschauung francophone" défendue par les promoteurs de la "francophonie" politique.

⁵ Selon Priscilla Parkhurst Ferguson, "[c]ette puissance d'assimilation représente l'autre face de la "mission civilisatrice" et de cet impérialisme linguistique qui ont si bien soutenu l'"esprit de corps" caractéristique de l'institution littéraire française. Celle-ci oppose sa puissance normative à la reconnaissance de réalités radicalement autres" (1991: 279).

⁶ *Le Monde*, 25 novembre 1958, p. 16.

⁷ *Le Monde*, 22 novembre 1960, p. 16.

⁸ *Le Monde*, 22 novembre 1973, p. 22. Dans la même veine, *Le Figaro* affirme que "les Goncourt se sont lancés résolument dans la voie de la francophonie en couronnant Jacques Chessex". (20 novembre 1973, p. 27).

⁹ Signalons, avant eux, le Goncourt "colonial" à René Maran (*Batouala*, 1921) et les Goncourt des "Belges à Paris" Charles Plisnier (*Faux-passeports*, 1937), Francis Walder (*Saint-Germain ou la négociation*, 1958) et François Weyergans (*Trois jours chez ma mère*, 2005). Quant aux cas du franco-sibérien Andreï Makine (*Le Testament français*, 1995) et du franco-américain Jonathan Littell (*Les Bienveillantes*, 2006), ils relèvent eux aussi d'un autre paradigme, qu'on pourrait baptiser "Goncourt francophiles".

homogène que d'un assemblage hétéroclite motivé par des enjeux propres aux champs économique, littéraire et idéologique français. Deuxièmement, si l'on se montre attentif à la chronologie de cette consécration "francophone", on s'avisera que son évolution apparaît relativement synchronisée avec les grandes scissions du processus de construction de la "francophonie" politique et avec le degré d'implication de la France dans ce processus, qui va croissant à partir des années 1980.

Ce constat se voit renforcé par l'examen d'un autre vecteur de visibilité de la "littérature francophone" en tant que telle, à savoir les publications d'anthologies ou d'ouvrages de référence sur cet objet, qui apparaissent massivement elles aussi au tournant des années 1970 et 1980¹⁰. Dans le cadre restreint de cet article, nous nous limiterons à signaler que ces discours, dans leur grande majorité, entretiennent des liens évidents avec le projet d'une "francophonie" politique; soit qu'ils relaient les principaux thèmes et systèmes de valeurs propres à ce projet¹¹, soit qu'ils présentent avec ce dernier des recoupements institutionnels explicites.

Enfin, s'il est un événement qui place annuellement en vitrine une certaine représentation de la littérature, c'est bien le Salon du livre de Paris. En 1985, au moment où se prépare le Sommet de Paris, il est consacré au thème très "francophone": "Écrire les langues françaises". En 2006, au lendemain des émeutes dans les banlieues parisiennes, ce sont à nouveau les "littératures francophones" qui sont "à l'honneur", sur fond d'appel au métissage culturel. Ainsi, présentant la thématique du Salon, Bernard Magnier, Conseiller littéraire auprès du Centre national du livre, questionne rhétoriquement: "La littérature française n'est-elle pas redevable, depuis des siècles, de bien des apports extérieurs greffés sur un territoire lui-même métis, de bien des états-civils enfouis sous des années d'errance?" (Magnier 2006) Après avoir rappelé les ascendances étrangères d'un Montaigne, d'un Rivarol ou d'un Beckett, après avoir évoqué le cas des États-Unis, "qui *bénéficie* consubstantiellement d'un métissage culturel foisonnant" (nous soulignons) et les talents exotiques de langue anglaise (Coetzee, Soyinka, Naipaul), Bernard Magnier énonce le verdict que toute l'entreprise de ce dernier Salon du livre est censée valider: "Les écrivains de langue française offrent, eux aussi, la vitalité de leurs créations." En invitant le lecteur à "ranger définitivement [sa] bibliothèque, [à] y placer, si ce n'est déjà fait, Kateb Yacine et Ahmadou Kourouma entre Kafka et Kundera", cette entreprise de promotion "francophone"

¹⁰ Jusqu'alors, la visibilité de la "littérature (proto-)francophone" est celle d'une annexe plus ou moins identifiable comme telle dans des ensembles plus vastes. L'exemple le plus flagrant de ce type de visibilité un peu calamiteuse est fourni par Viatte, 1958. C'est le non moins célèbre *Guide culturel* dirigé par André Reboullet et Michel Tétu qui, en 1977, amorce le virage d'une prise en compte autonome des productions culturelles "francophones", en vue d'une intégration dans l'institution scolaire.

¹¹ Voir, par exemple: "Fût-ce à travers ses variations, le partage d'une langue suppose ou crée des liens. L'idée s'est donc imposée de rassembler les francophones à travers différentes institutions coordonnant des actions communes, favorisant les échanges de pays à pays." (Joubert *et al.*, 1986: 14).

visé à placer un panthéon estampillé “français” par la langue sur le nouveau marché mondial des littératures.

La représentation officielle de la “littérature francophone” qui est ainsi promue comporte une importante dimension *normative*, puisqu’elle consiste à instrumentaliser les productions de toutes les périphéries de langue française pour en faire les vitrines littéraires légitimes d’une “francophonie” de nature essentiellement diplomatique. L’épaisseur historique et les cadres historiographiques existants sont annulés, au profit d’une mise à plat complète de chacune des traditions en jeu, qui font l’objet d’une même lecture orientée, d’une soumission à une même formule esthétique. Ce type de conception est le propre d’une doxa “francophone” très politisée et abondamment relayée dans l’espace public. Si l’on consulte l’article “Littératures francophones” dans l’*Encyclopedia Universalis*, on lit en effet: “l’essence du projet littéraire francophone [est de] dire la parole particulière et plurielle de groupes humains (parfois minoritaires et menacés) qui font confiance à l’universalité de la langue française pour attester leur présence au monde.” Ainsi définie, la “francophonie littéraire” est bien normative, tant sur le plan de la forme que sur le plan du contenu: est “écrivain francophone” celui qui s’exprime dans un français “universel” (autrement dit, le français classique qui est celui des grandes œuvres de la littérature française *de France*) mais en décrivant des réalités locales, évoquées le cas échéant d’un point de vue “minoritaire et menacé”, c’est-à-dire en cultivant une forme d’exotisme lyrique porté par des valeurs humanistes.

On constate donc que l’inscription d’une “littérature francophone” dans l’histoire littéraire est essentiellement une affaire de représentation, chevillée aux évolutions du projet d’une “francophonie” diplomatique et, en particulier, aux intérêts français portés par ce projet. La faiblesse de l’inscription historique effective du phénomène “littérature francophone” est encore démontrée par la résistance des principaux intéressés eux-mêmes, à savoir ceux qui seraient les “écrivains francophones”. Ceux-ci se montrent en effet généralement très hostiles à l’égard d’un tel étiquetage, dont ils perçoivent clairement la manœuvre idéologique. Édouard Glissant (2006: 18), à qui l’on demande ce que représente pour lui cette notion de “francophonie”, répond: “Les anciennes puissances coloniales partagent ce penchant à rassembler autour d’elles les restes de leur entreprise, surtout au plan des cultures, de la langue et des autres moyens d’expressions.”¹² La dernière en date de ces protestations a pris la forme d’un manifeste “Pour une ‘littérature-monde’ en français”, signé par de nombreux écrivains “francophones” primés par la France. Ceux-ci entendent résolument faire éclater le cadre de la “francophonie littéraire”, fondée sur le postulat obstiné “d’un lien charnel exclusif entre la nation et la langue qui en exprimerait le génie singulier –

¹² Voir également la protestation d’Amin Maalouf (2006).

puisqu'en toute rigueur l'idée de 'francophonie' se donne alors comme le dernier avatar du colonialisme."¹³

Ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les "études francophones" se sont élaborées principalement en contrepoint par rapport à l'option normative officialisée et ont développé des modèles théoriques et herméneutiques qu'on peut qualifier de *variationnistes* (par opposition à *normatif*). Cependant, cette réflexion théorique sur l'objet – et, partant, son entrée progressive dans l'institution universitaire – a elle aussi contribué à découper une "francophonie littéraire" dans le paysage conceptuel d'aujourd'hui. En effet, le chercheur impose lui aussi l'évidence d'un "fait littéraire francophone" – comme titre un important article de Paul Aron (2001) sur le sujet – lorsqu'il s'interroge sur les modalités méthodologiques de son étude¹⁴.

Dès 1977, Alain Baudot livrait des réflexions fondamentales sur ce qu'il appelait alors "une nouvelle discipline" et dont il interrogeait l'articulation avec la "francophonie" dans son ensemble¹⁵. Pour éviter l'assimilation pure et simple d'une "'science' (même naissante)" avec "une pratique idéologique et institutionnelle", il en appelait à "une réflexion d'ordre épistémologique aussi approfondie que possible". On peut dire que ces réflexions séminales ont été au fondement des démarches variationnistes qui ont participé à la reconnaissance de la "francophonie (littéraire)" comme objet de savoir au cours des dernières décennies du xx^e siècle.

Certes, l'institution universitaire française oppose encore des résistances à la pénétration des "études francophones". La centralité du référent "français" dans les études de lettres et le poids d'une tradition théorique et historiographique ajustée à la littérature hexagonale ont freiné l'importation de nouveaux objets et, surtout, de nouvelles méthodes. L'un des biais par lesquels la "littérature francophone" commence à se rendre visible au sein de l'université française est le biais des études postcoloniales. Cette visibilité demeure cependant assortie du stigmate de la marginalité par rapport à la norme du "littéraire"; comme le souligne Anne Douaire dans un état des lieux de la recherche doctorale en France, "[l]es littératures francophones semblent de plus en plus nettement être ressenties

¹³ [Collectif], "Pour une 'littérature-monde' en français", *Le Monde des livres*, 15 mars 2007. Ce manifeste a trouvé son prolongement dans un volume collectif édité par Michel Le Bris et Jean Rouaud (2007).

¹⁴ Ce passage de l'article en question nous semble assez significatif de ce mouvement rhétorique qui consiste à problématiser la prise en charge théorique de l'objet, mais non son existence même en tant qu'objet soumis au regard théorique: "[...] bien qu'elle soit devenue un objet digne d'être étudié, la francophonie, fait littéraire international, continue de mobiliser une série de termes issus en droite ligne de l'histoire littéraire nationale, française essentiellement. Dès lors, la périodisation, les courants de pensée et d'écriture, les tendances stylistiques francophones sont généralement décrits avec des concepts élaborés dans le contexte spécifique de la littérature française." (Aron, 2001: 40).

¹⁵ " [...] l'insertion des "études francophones" dans un discours plus vaste – cet ensemble de réalités institutionnelles et linguistiques et de croyances collectives qu'on appelle francophonie devrait faire l'objet d'une enquête systématique. " (Baudot, 1978: 146).

par les doctorants comme propices à des investigations que l'on considère comme 'parallèles' ou 'paralittéraires'" (Douaire, 2004: 126).

Moins marquées par le centralisme et l'uniformisation épistémologiques français, les institutions périphériques assument les "études francophones" en les assortissant d'un caractère expérimental, plutôt que marginal. En prise avec des problématiques et des productions majoritairement contemporaines, les recherches en "francophonie" sont l'occasion, pour les *outsiders* du champ de production scientifique, de mettre à l'épreuve des outils conceptuels moins canoniques, de tenter des hybridations théoriques que ne permettrait pas le centre.

En contrepartie, la relative virginité épistémologique, l'absence d'un système conceptuel relativement autonome, rendent ce genre d'études d'autant plus perméables au discours "francophone" extra-universitaire et à l'idéologie d'institutions "francophones", qui sont dès lors portées à se saisir du champ universitaire comme vitrine et caution supplémentaires de leurs politiques. Le phénomène est particulièrement flagrant dans le cadre des décolonisations et de l'étude des "littératures francophones" du Sud¹⁶.

Études francophones: performances?

La configuration que nous venons d'ébaucher nous invite à dire que, dans le cadre des études francophones, la performance théorique se veut toujours un peu articulée à une performance politique. Si l'on s'attache à deux des grands paradigmes d'investigation du littéraire mis au point dans ce champ d'études – d'une part le "modèle gravitationnel", d'autre part la "théorie postcoloniale" –, on constate en effet qu'ils se situent à l'intersection de ces deux ambitions¹⁷.

Le "modèle gravitationnel", proposé par Jean-Marie Klinkenberg, s'appuie sur la métaphore du système solaire pour rendre compte des relations entre un *centre* littéraire et ses *périphéries*. En concentrant l'essentiel des instances de l'institution et en fixant les valeurs du marché symbolique qu'est une littérature, le centre étend son influence à d'autres ensembles littéraires, faiblement institutionnalisés, et appartenant à la même aire linguistique ou ayant entretenu avec lui un rapport politique de domination. Pris dans une dialectique entre forces centripètes (qui poussent à l'assimilation) et centrifuges (qui poussent à la dissimulation), les agents des zones de production périphériques doivent développer des

¹⁶ Voir Moura, 2004: 136. Cette analyse n'est pas valable pour le champ universitaire anglo-saxon, dont la configuration autorise une position nettement plus centrale et plus autonome aux "études francophones", qui s'ancrent de plus en plus nettement au sein du paradigme postcolonial (voir, par exemple, Murphy et Forsdick, 2003; Murdoch et Donadey, 2005).

¹⁷ On trouvera les exposés les plus récents et les plus aboutis de ces deux paradigmes, respectivement dans Denis et Klinkenberg, 2005: 33-63 et dans Moura, 1999.

stratégies visant soit à monnayer leur reconnaissance symbolique auprès des instances parisiennes, soit à constituer ce que Pierre Bourdieu a appelé, à propos de la Belgique francophone, un “marché protégé” (Bourdieu, 1985: 5) et que Benoît Denis a théorisé par la notion de “sous-champ” (Denis, 2005); autrement dit, à développer leurs propres normes de fonctionnement sans pour autant pouvoir effacer la domination symbolique du centre.

L'autre grand paradigme socio-historique variationniste – la théorie postcoloniale – s'inspire quant à lui de la tradition critique anglo-saxonne¹⁸. Il a été introduit dans le paysage universitaire français par Jean-Marc Moura et, si les démarrages ont pu paraître un peu lents, ce genre de travaux semble enfin susciter un certain engouement auprès des chercheurs en “études francophones”, mais pas seulement¹⁹. Fondé sur une approche des littératures attentive aux conditions socioculturelles de production, le paradigme postcolonial vise plus particulièrement à intégrer le sens politique à l'étude du littéraire. Le caractère irréfutable du fait colonial doit déterminer l'appréhension des “littératures francophones”, aussi bien dans leurs configurations institutionnelles que dans leurs écritures ou dans leurs environnements discursifs, puisque l'analyse met en relation l'instabilité énonciative caractéristique de l'“écrivain francophone” avec les choix esthétiques opérés dans ses œuvres.

Ces deux grands paradigmes théoriques nourrissent une ambition qu'on peut qualifier de politique, puisqu'il s'agit de mettre en question les échelles de valeur établies, en s'attachant aux statuts périphériques et dominés des corpus étudiés.

Cette ambition rencontre cependant deux limites, dans sa mise en œuvre concrète dans l'institution universitaire. Premièrement, le déploiement théorique à propos des littératures dites “périphériques” dote inmanquablement ces objets d'une plus-value symbolique: là où il s'agissait de suspendre les jugements de valeur, on en vient finalement à les retourner pour glorifier les objets autrefois minorisés d'une aura de rebelles à l'ordre littéraire établi. Les clés interprétatives mobilisées sur ces corpus s'ajustent à cette nouvelle axiologie; on touche là à la seconde limite évoquée: une théorie littéraire se voulant politique au départ en vient à produire des caractérisations très générales des corpus, qui sont déduites de configurations textuelles telles que la langue d'écriture ou l'énonciation. La critique postcoloniale parle par exemple d'une “scénographie postcoloniale” pour renvoyer à la “définition forte de l'espace d'énonciation” qui caractériserait l'œuvre “francophone” en général et lui assurerait sa valeur littéraire distinctive.

¹⁸ On fait souvent remonter les origines de la *postcolonial theory* au célèbre *Orientalism* d'Edward Said (1978) et au collectif *The Empire Writes Back: Theory and Practice in Post-Colonial Literatures* (Bill Ashcroft, Gareth Griffiths, Helen Tiffin, 1989), qui ouvriront la voie, dans les années 1990, à une proliférante bibliographie sur les littératures de l'ancien Commonwealth.

¹⁹ Comme en témoignent les récentes traductions de deux auteurs phares de la théorie postcoloniale: Lazarus, 2006 et Bhabha, 2007.

Les deux limites de l'ambition politique de ces paradigmes sont donc d'une part le mouvement de valorisation symbolique des objets, qui porte la périphérie à devenir finalement le centre, d'autre part le mouvement de mise en cohérence des corpus, qui porte la pluralité des textes à se réduire à quelques topiques poétiques posées comme spécifiques (l'hybridation langagière, l'instabilité énonciative, etc.).

Quelle politique des études littéraires (francophones)?

Pour en venir au volet plus prospectif de cet article, nous élargirons le cadre de notre réflexion, en nous faisant l'écho de deux questionnements actuels sur le sens politique qu'on peut accorder aux études littéraires, au-delà des limites qu'on vient de signaler à propos des "études francophones".

De manière très schématique et trop réductrice, nous avons montré comment, au cours des décennies qui précèdent, l'adoption d'une pensée critique dans les études littéraires (importée de la théorie sociologique de la domination ou des courants anglo-saxons des *postcolonial studies*) avait tenté de redynamiser la portée politique de l'étude de la littérature – "francophone" notamment – en se posant à l'encontre des lectures dites "internes" ou d'une conception purement esthétisante de l'expérience littéraire. Deux publications récentes – Fish, 2007²⁰ et Citton, 2007, parmi d'autres sans doute – nous semblent très symptomatiques d'un reflux de cette tendance, ou en tout cas d'une relance de la réflexion vers de nouvelles voies.

Sans pouvoir entrer dans les détails des développements de ces deux auteurs, nous nous focaliserons sur leur hypothèse quant aux liens entre les études littéraires et la politique, ce qui nous mènera vers la conclusion de notre propos.

Stanley Fish est de loin le plus polémique des deux auteurs. Nous ne nous attarderons pas ici sur la théorie de l'interprétation (notamment autour de la notion de "communauté interprétative"), qui constitue l'essentiel de son propos, pour évoquer uniquement la réfutation radicale que l'auteur oppose à tous ceux qui entendent faire de la politique en étudiant la littérature (Fish, 1994; Fish, 2007: 106-114). Il n'y a pas, nous dit le professeur américain, de critique politique qui s'opposerait à une critique non-politique; l'une et l'autre ne sont que deux pratiques strictement *universitaires*, qui utilisent des vocabulaires différents mais pour finalement obtenir un résultat similaire, à savoir une interprétation qui prend son sens dans le champ discursif précis de la discipline universitaire. Car il n'y a pas,

²⁰ Il s'agit de la traduction française de textes publiés en anglais dès les années 1980.

selon Fish, de travail universitaire qui puisse être en même temps, avec la même intention, un travail politique.

Chez Yves Citton, cette vision ouvertement pessimiste et désenchantée des pouvoirs de la littérature et de ses interprètes sur le monde tel qu'il va s'accompagne d'une tentative de re-politiser autrement l'acte métalittéraire²¹. L'auteur défend le principe d'une lecture actualisante des textes littéraires qui consiste, pour faire bref, à se tenir dans l'entre-deux d'une mise à distance du texte et d'une adhésion à soi, à s'enfermer dans l'expérience esthétique avec cet autre qu'est le texte, tout en s'autorisant de l'investir de ses croyances et de ses convictions. C'est dans cet acte-là qu'Yves Citton situe le meilleur sens politique qu'on puisse trouver aux études littéraires dans nos sociétés occidentales: "c'est *en goûtant au plaisir propre de la littérature* qu'on fait le geste politique le plus significatif, dans des sociétés d'abondance affairées à s'emprisonner dans l'aliénation travailliste." (Citton, 2007: 31). Autrement dit, c'est en s'engageant entièrement dans l'activité interprétative que le spécialiste de littérature se rend autonome de toute exploitation institutionnelle et subvertit le néotravaillisme contemporain et ses logiques de production. Dès lors, l'auteur dénoue l'opposition entre une conception belle-lettriste et une conception politiquement instrumentalisée de l'expérience littéraire, puisque l'une est chevillée à l'autre: c'est en goûtant ou en donnant à goûter au plaisir du texte que le professionnel de la littérature réalise la meilleure actualisation sociopolitique qui soit possible pour son travail.

Ce qu'on lit chez ces deux auteurs, c'est bien un reflux de la position critique qui consistait à prendre sur la littérature un point de vue en surplomb, à voir dans les textes littéraires *d'abord* les résultats ou les échos de rapports de force qu'il s'agissait, pour le spécialiste, d'objectiver en fonction de modèles théoriques principalement centrés sur ces rapports de force. Chez Fish et chez Citton, le propos s'adosse plutôt à une théorie de l'*interprétation* littéraire pour situer, au cœur de cet acte interprétatif, le seul pouvoir politique du spécialiste en littérature.

Dans l'un et l'autre cas (chez les théoriciens de la littérature francophone d'un côté, chez Fish et Citton de l'autre), on a affaire à deux conceptions différentes du littéraire, à deux idéologies du littéraire, soutenues à chaque fois par une rhétorique métalittéraire particulière. Une rhétorique orientée tantôt vers le déploiement théorique, tantôt vers la charge polémique; une idéologie centrée tantôt sur les vertus émancipatrices de la pratique littéraire ou sur le statut périphérique de ses producteurs, tantôt sur la valeur esthétique distinctive de la littérature.

²¹ Le livre d'Yves Citton se veut d'ailleurs une réponse aux déclarations de Nicolas Sarkozy lors de la campagne présidentielle de 2007, selon lesquelles les études de lettres n'auraient que peu de pertinence dans la société contemporaine.

C'est à ce point de notre développement que nous souhaitons arriver, pour soutenir l'hypothèse que ces idéologies et ces rhétoriques métalittéraires constituent de nouvelles prises possibles pour les études littéraires et de nouvelles occasions de politiser leur pratique. Nous entendons par là que les questions qui peuvent relancer l'expertise littéraire ("francophone", mais pas seulement) sur de nouvelles voies ne seraient plus seulement: "que signifie tel texte littéraire?", ou "que nous dit tel texte littéraire sur le monde d'hier ou d'aujourd'hui"; mais aussi: "qu'est-ce qui fait qu'on a pu lire tel texte littéraire, à un certain moment, en fonction de tel modèle théorique ou en connexion avec telle problématique sociopolitique?", ou "comment a-t-on pu justifier tel type de lecture esthétisante ou au contraire politisante dans tel ou tel contexte académique, ou plus largement sociologique?". Il ne s'agirait donc pas de choisir entre une connexion et une déconnexion politiques des lectures littéraires, mais de s'interroger précisément sur les conditions et les modalités de telles connexions et déconnexions, au fil des époques et des conjonctures. Pour reprendre nos interrogations de départ: pourquoi, dans un colloque littéraire en 2008, est-on amené à parler des "cultures littéraires" en termes de "performances" et de "développement"?

Se poser ces questions reviendrait, à nos yeux, à faire un travail politique, dans la mesure où une telle déconstruction des lectures pointerait ce qui fait que telle lecture est, à tel moment et dans tel contexte, considérée comme politique ou non. Ce travail n'en demeure pas moins situé dans la stricte juridiction professionnelle du spécialiste universitaire, puisque ces lectures, ce sont ses pairs qui les ont produites, selon des codes qu'il est le mieux qualifié pour comprendre et expliciter.

Notre propos sur les "études francophones" nous a donc conduit à plaider pour une histoire culturelle des idéologies littéraires et des rhétoriques métalittéraires. Ce type de démarche s'appliquerait particulièrement bien aux "littératures francophones", dans la mesure où celles-ci sont associées à des contextes socio-historiques et socio-discursifs très chargés idéologiquement, qui mettent en jeu de façon centrale la valeur symbolique de la littérature et le type de caractérisation qu'on lui accorde ("française", "francophone", "migrante", "périphérique", "postcoloniale", etc.). Il serait cependant très instructif de comparer ce mécanisme qui opère à propos des "littératures francophones" avec d'autres complexes socio-rhétoriques de production de la valeur symbolique et de la fonction idéologique de la littérature, aussi divers que le "marxisme", le "Romantisme", le "structuralisme" ou le "féminisme".

Bibliographie

- ALEXANDRE (Didier) et alii (éds.), 2004: *La traversée des thèses. Bilan de la recherche doctorale en littérature française du XX^e siècle*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- ARON (Paul), 2001. "Le fait littéraire francophone". In: FONKOUA (Romuald) et HALEN (Pierre) (éds.). *Les champs littéraires africains*. Paris: Karthala, coll. "Lettres du sud", pp. 39-55.
- BAUDOT (Alain), 1978. "Les études francophones: émergence d'une nouvelle discipline". In: *Le Renouveau des études françaises*. Montréal: AUPELF, pp. 143-146.
- BENIAMINO (Michel), 1999. *La francophonie littéraire. Essai pour une théorie*. Paris: L'Harmattan, coll. "Espaces francophones".
- BHABHA (Homi K.), 2007. *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*. Paris: Payot.
- BOURDIEU (Pierre), 1985. "Existe-t-il une littérature belge? Limites d'un champ et frontières politiques". In: *Études de lettres*, vol. III, pp. 3-6.
- CASANOVA (Pascale), 1999. *La République mondiale des lettres*. Paris: Seuil.
- CITTON (Yves), 2007. *Lire, interpréter, actualiser. Pourquoi les études littéraires?* Paris: éditions Amsterdam.
- COLLECTIF, 1962. *Le français, langue vivante*. In: *Esprit*, n° 311, novembre 1962.
- COMBE (Dominique), 1995. *Poétiques francophones*. Paris: Hachette, coll. "Hachette Supérieur".
- DENIAU (Xavier), 1983. *La francophonie*. Paris: PUF, coll. "Que sais-je?".
- DENIS (Benoît) et KLINKENBERG (Jean-Marie), 2005. *La littérature belge. Précis d'histoire sociale*. Bruxelles: Labor, coll. "Espace Nord – Références".
- DENIS (Benoît), 2005. "La littérature francophone de Belgique. Périphérie et autonomie". In: DUBOIS (Jacques), DURAND (Pascal) et WINKIN (Yves) (éds.). *Le symbolique et le social. La réception internationale de la pensée de Pierre Bourdieu*. Liège: Éditions de l'Université de Liège, coll. "Sociopolis", pp. 175-184.
- DOUAIRE (Anne), 2004. [Intervention à la Table ronde sur la francophonie]. In: ALEXANDRE (Didier) et alii (éds.), 2004.
- FISH (Stanley), 1994. *Professional correctness: literary studies and political change*. Oxford: University Press.
- FISH (Stanley), 2007. *Quand lire c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*. Paris: Les prairies ordinaires.
- FORSDICK (Charles) et MURPHY (David) (éds.), 2003. *Francophone postcolonial studies: a critical introduction*. Londres: Arnold.
- GLISSANT (Édouard), 2006. "Pour une franco(poly)phonie" [entretien]. In: *Les Inrockuptibles*, n° 537, 14 mars 2006.
- HALEN (Pierre), 2001. "Constructions identitaires et stratégies d'émergence. Notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone". In: *Études françaises* (Montréal), t. XXXVII, 2, pp. 13-31.
- JOUBERT (Jean-Louis) et alii (éds.), 1986. *Les littératures francophones depuis 1945*. Paris: Bordas.
- LAZARUS (Neil), 2006. *Penser le postcolonial: une introduction critique*. Paris: éditions Amsterdam.
- LE BRIS (Michel) et ROUAUD (Jean) (éds.), 2007. *Pour une littérature-monde*. Paris: Gallimard.
- MAALOUF (Amin), 2006. "Contre 'la littérature francophone'". In: *Le Monde des livres*, 10 mars 2006.
- MAGNIER (Bernard), 2006. "Présentation des littératures francophones". In: CENTRE NATIONAL DU LIVRE [on line] (actualisé le 2 mars 2006, consulté le 20 avril 2006)
<<http://www.centrenationaldulivre.fr/?Les-litteratures-francophones>>
- MOURA (Jean-Marc), 1999. *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris: PUF.

- MOURA (Jean-Marc), 2004. [Intervention à la Table ronde sur la francophonie]. In: ALEXANDRE (Didier) *et alii* (éds.), 2004.
- MURDOCH (H. Adlai) et DONADEY (Anne) (éds.), 2005. *Postcolonial theory and francophone literary studies*. Gainesville: UP of Florida.
- PARKHURST FERGUSON (Priscilla), 1991. *La France, Nation littéraire*. Bruxelles: Labor.
- REBOULLET (André) et TÉTU (Michel) (éds.), 1977. *Guide culturel. Civilisations et littératures d'expression française*. Québec, Hachette – Les Presses de l'Université de Laval.
- TÉTU (Michel), 1987. *La francophonie. Histoire, problématique et perspectives*. Montréal: Guérin littérature.
- VATTE (Auguste), 1958. "Littérature d'expression française dans la France d'Outre-mer et à l'étranger". In: QUENEAU (Raymond) (éd.). *Histoire des littératures, 3: Littératures françaises, connexes et marginales*. Paris: Gallimard, coll. "Encyclopédie de la Pléiade", pp. 1367-1413.